

Image not found or type unknown



Garde alternee paiement voyage

Par **lorani**, le **11/02/2013** à **22:33**

bonjour
Mes enfants sont en garde alernée mais l'adresse domicile chez leur père depuis 3 ans après qu'il se soit plaint des conditions de vie pour les enfants moins avantageuse... 'faute de moyens chez moi. Aujourd'hui il est remarié et les décisions concernant mes enfants sont prises sans me consulter. Ex : choix d'envoyer ma fille aînée en pension dans un établissement éloigné soi disant pour favoriser ses études. Il a pris la décision de l'envoyer deux mois en Australie cet été (à 15 ans) dans une famille d'accueil. Il me menace en permanence pour que je règle la moitié du billet d'avion. Je n'ai pas été au courant, ne suis pas d'accord avec ce projet n'ai signé aucun document... et n'ai pas les moyens. que faire ? les billets sont pris la famille prévenue etc
merci de vos réponses

Par **chaber**, le **12/02/2013** à **06:12**

Bonjour,
Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **cocotte1003**, le **12/02/2013** à **09:05**

Bonjour, si vous n'êtes pas d'accord avec les décisions que prend le père, vous êtes en droit de saisir le JAF qui tranchera, cordialement